

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 16 décembre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019**

**2019 DPSP 18 - DPE** Subvention (33.290 euros) et convention avec l'association GROUPE S.O.S SOLIDARITES dans le cadre de la politique de prévention de la délinquance de la Ville de Paris.

**Mme Colombe BROSSEL, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019, par lequel la Ville de Paris représentée par Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à l'association GROUPE S.O.S SOLIDARITES ;

Vu le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL au nom de la 3<sup>ème</sup> commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'équipement de 33 290 euros est attribuée à l'association GROUPE S.O.S SOLIDARITES (numéro de dossier 2020\_03782 et numéro SIMPA : 72421) au titre de l'exercice 2019.

Article 2 : La Maire de Paris est autorisée à signer une convention de subvention d'équipement avec l'association GROUPE S.O.S SOLIDARITES.

Article 3 : La dépense correspondante sera inscrite, à hauteur de 33 290 €, à l'AP 1903879 « véhicule » du budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2019 et des exercices ultérieurs, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**